



CODE DU TRAVAIL : RETRAIT DU PROJET « EL KHOMRI »

POUR L'EMPLOI, L'URGENCE C'EST L'AUGMENTATION DES SALAIRES !

La journée d'actions, de manifestations, du 9 mars a été particulièrement forte, mobilisatrice. En effet, les jeunes, les salariés contestent le projet de « loi travail El Khomri ». Après la manifestation du MEDEF au Ministère du Travail qui a rassemblé plus de 20 000 personnes, 100 000 manifestants ont défilé à Paris pour exiger le retrait d'un projet « de casse du code du travail ». Celui-ci est une addition de régressions historiques : inversion de la hiérarchie des normes via des accords d'entreprises dérogatoires au code du travail, remise en question du temps de travail, facilité de licenciement, remise en cause des organisations syndicales, etc.... Bref, un projet souhaité par le MEDEF, présenté par le gouvernement. Les modifications mineures du texte, annoncées pour avoir l'aval de certaines organisations syndicales, ne changent pas la nature néfaste mais montrent que la mobilisation doit permettre d'obtenir son retrait et ainsi mettre en avant des propositions réellement favorables à l'emploi, à la hausse des salaires, au renforcement des droits des salariés.



Union
syndicale
Solidaires

Le gouvernement doit cesser de répondre aux exigences du MEDEF, comme il l'a fait avec le pacte de responsabilité, la loi Macron, la loi Rebsamen. Ces choix ne sont pas les bons ; le niveau du chômage n'a cessé de croître avec cette politique qui a accentué l'austérité et la précarité !



Il faut entendre, respecter la jeunesse, les salariés, et leurs organisations syndicales. Le jeudi 24 mars, le conseil des ministres aura à son ordre du jour le projet de « loi travail » !



Dans la dynamique des mobilisations engagées, pour porter nos revendications, pour faire entendre notre détermination, les organisations syndicales régionales d'Île-de-France appellent à manifester :

**Jeudi 24 mars à 12h30
de Montparnasse à Invalides**



Toutes les actions qui mobilisent fortement, contribueront à préparer une mobilisation interprofessionnelle de grève, d'arrêts de travail, de manifestation de très grande ampleur le jeudi 31 mars prochain, afin d'obtenir le retrait du projet de loi !